AVENANT A LA CONVENTION DE STAGE ÉLÈVE/ÉTUDIANT SOUS STATUT SCOLAIRE
SIGNÉE LE / / 20
(BO N° 7 DU 12 JANVIER 2015)

ACADÉMIE DE MONTPELLIER
Liberté Égalité Fraternité

Entre l'entreprise (ou l'organisme d'accueil) ci-dessous désigné(e) :

Nom de l'entreprise (ou de l'organisme d'accueil) :
Représenté(e) par (nom) :
Fonction :

Nom du tuteur : Fonction :

L'établissement d'enseignement professionnel :

Lycée polyvalent Jean LURÇAT - 25, avenue Albert CAMUS - BP 7019 - 66070 PERPIGNAN - Tél. : 04.68.50.28.91
Représenté M. Olivier BRIFFAUT en qualité de chef d'établissement - Mél : ce.0660011d@ac-montpellier.fr
Responsable du Bureau des Entreprises : Mme Aurore MONTOYA - Mél : bureaudesentreprisesjeanlurcat@gmail.com

Enseignant-référent :

L'étudiant :

Nom : Prénom :
Diplôme préparé : Classe :

Exposé des raisons apportées par le présent avenant :

Exposé des modifications apportées par le présent avenant par rapport à la convention de stage initiale :

Le représentant de l'entreprise
(ou de l'organisme d'accueil)
Nom et prénom :
Date (jj/mm/aaaa) :
Cachet & signature :

P/O Olivier Briffaut, Proviseur du lycée Jean Lurçat
Date (jj/mm/aaaa) :
Cachet & signature :

Le tuteur
Nom :
Signature :

L'enseignant référent
Nom :
Signature :

L'élève/étudiant ou son représentant
Nom :
Signature :